

Tâche complexe

CONSIGNE

Je fais une présentation
écrite ou orale



De 1789 à 1793, les femmes prennent part à la Révolution, participent aux débats en cours et revendentiquent de nouveaux droits.

- Lors de la Journée internationale des femmes du 8 mars, vous êtes chargé(e) de présenter le rôle des femmes dans la Révolution française et les droits qu'elles ont obtenus.



Pour réaliser votre présentation écrite ou orale, vous pouvez :

- Expliquer comment les femmes participent à la Révolution de 1789 à 1793 (DOC. 1 et 4)
- Présenter Olympe de Gouges et les principales idées de son projet de Déclaration des droits de la femme (DOC. 2 et 3)
- Montrer que les femmes obtiennent de nouveaux droits civils mais qu'elles sont privées de droits politiques (DOC 5 et chronologie)

Les femmes dans la Révolution



(1) Les journées d'octobre 1789

(Gravure anonyme, 1789, BNF, Paris.)

Le 5 octobre 1789, 7 ou 8 000 femmes de Paris se rendent à Versailles en criant « À Versailles ! » ou encore « Du pain ! ». Elles veulent obliger Louis XVI à signer les décrets du 4 août qui abolissent les priviléges. Elles ramènent ensuite le roi et sa famille à Paris, où ils s'installent au palais des Tuileries.

CHRONOLOGIE

Octobre 1789 Les femmes du peuple de Paris se rendent à Versailles pour obliger le roi à signer les décrets du 4 août. Elles ramènent le roi à Paris,

n'obtiennent pas le droit de vote. Projet de Déclaration des droits de la femme par Olympe de Gouges.

Septembre 1792 Instauration du mariage civil (à la mairie) et

(2)

La Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne

Ce projet d'Olympe de Gouges ne sera jamais voté par l'Assemblée nationale.

« Article 1. – La femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits [...].

Article 3. – Le principe de toute souveraineté réside dans la Nation qui n'est que la réunion de la femme et de l'homme.

Article 6. – La loi doit être l'expression de la volonté générale ; toutes les citoyennes et tous les citoyens doivent concourir personnellement ou par leurs représentants à sa formation ; elle doit être la même pour tous ; toutes les citoyennes et tous les citoyens, étant égaux à ses yeux, doivent être également admissibles aux dignités, places et emplois publics [...].

Article 10. – La femme a droit de monter sur l'échafaud ; elle doit avoir également celui de monter à la tribune¹, pourvu que ses manifestations ne troublent pas l'ordre public établi par la loi. »

■ Extraits du projet de Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne d'Olympe de Gouges (1791).

1. De l'Assemblée nationale.



(3)

BIOGRAPHIE

Olympe de Gouges (1748-1793)



Olympe de Gouges est née à Montauban, le 7 mai 1748. Elle rédige un projet de Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne en 1791. Elle écrit une quinzaine de pièces de théâtre et de nombreux textes en faveur des droits civils et politiques des femmes et de l'abolition de l'esclavage des Noirs. Elle aborde des thèmes comme le divorce, l'enfermement forcé au couvent, des sujets sensibles à son époque. Accusée d'être proche des Girondins, elle est arrêtée et guillotinée pendant la Terreur, à Paris, le 3 novembre 1793.

(5)

Le point de vue d'un député

« Les droits politiques des citoyens sont de discuter et de faire prendre des résolutions relatives à l'intérêt de l'État, et de résister à l'oppression. Les femmes ont-elles la force morale et physique qu'exige l'exercice de l'un et l'autre de ces droits ? L'opinion universelle repousse cette idée [...].

En général, les femmes sont peu capables de conceptions hautes et de méditations sérieuses. Voulez-vous que dans la République française on les voie venir au barreau, à la tribune, aux assemblées politiques comme les hommes,